

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Jean Rostand - BTS - Production - Métiers de la mesure - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le lundi 09 septembre 2024.

Lycée Jean Rostand - BTS - Production - Métiers de la mesure - en apprentissage (37401)

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Lycée Jean Rostand - BTS - Production - Métiers de la mesure - en apprentissage (37401) | Jury par défaut | Tous les candidats | | 24 | 0 |

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---------------------------------|
| Résultats académiques | Résultats | Bulletins de première et de terminale principalement des enseignements de spécialités scientifiques, résultats du baccalauréat (français, enseignements de spécialité) | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Compétences | Livret scolaire, Appréciations dans les bulletins, la fiche avenir | Très important |
| Savoir-être | Comportement | Appréciations, Assiduité, Investissement scolaire, envie de bien faire, attitude volontaire en classe, respect des consignes données | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation | Lettre de motivation | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagement | Appréciations, Lettre de motivation | Important |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une première analyse des dossiers de candidature a été réalisée par un traitement algorithmique puis chaque dossier a été consulté par la commission d'examen des vœux (CEV). La CEV a analysé :

- les bulletins des classes de première et terminale ainsi que les relevés de notes du baccalauréat pour les candidats bacheliers
- les relevés de notes des parcours post-baccalauréat éventuels
- la fiche Avenir pour les lycéens ou la fiche de suivi pour les étudiants
- la rubrique "activités et centres d'intérêts"
- le projet de formation motivé
- les documents joints par les candidats

Les dossiers non paramétrables sur Parcoursup ont aussi été scrupuleusement analysés par la CEV.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les dossiers doivent être complets avec l'ensemble des bulletins de première et de terminale, avec les rubriques complétées de manière concise (activités et centres d'intérêt, projet de formation). En cas de réorientation post-bac, les résultats obtenus lors de la poursuite d'étude sont à communiquer.

Tous les candidats doivent être assidus en cours, participatifs, actifs dans leur formation avec une belle capacité à fournir des efforts.

Conseils aux candidats :

1. Avoir un savoir-être irréprochable
2. Etre pro-actif dans la recherche de votre futur employeur dès janvier. Profiter de l'accompagnement proposé. Répondre aux offres transmises.
3. Disposer d'un bagage scientifique
4. Avoir des résultats corrects en enseignements scientifiques
5. Indiquer la participation à des salons d'orientation, une journée porte ouvertes, une immersion, en précisant le nom de vos interlocuteurs, la participation à une cordée de la réussite en précisant les activités auxquelles vous avez participé.

Signature :

Doriane RAPP,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jean Rostand